

ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

N° 23-223

Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE,

- Vu le code de la route ;
- Vu le code général des collectivités locales, et notamment ses articles L 2213-1 et L 2213-2 ;
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie, signalisation temporaire) approuvée par arrêtés ministériels des 5 et 6 novembre 1992 ;
- Vu la demande d'accord technique de la Communauté de Communes du Sud Territoire pour réaliser la reprise du regard assainissement rue Jules Joachim à Delle ;
- Vu la permission de voirie n° 2023-166 du 21 août 2023 délivrée par les Services Techniques de la Mairie ;
- Vu la demande d'arrêté présentée par la société Dodivers – 3, rue des Lilas – 25250 BLUSSANS, mandatée par la CCST pour réaliser ces travaux ;

CONSIDERANT

- qu'il y a lieu de réglementer la circulation des usagers afin de permettre l'intervention ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Sur la période du 14 au 15 septembre 2023, la circulation se fera sur chaussée réduite rue Jules Joachim au droit de l'ouvrage situé à proximité du carrefour avec l'avenue du Général De Gaulle.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation temporaires nécessaires aux dispositions du présent arrêté, seront mis en place par la société Dodivers chargée des travaux sous son entière responsabilité.

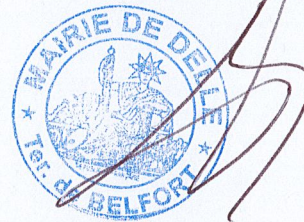
ARTICLE 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Madame le Maire, Madame la Directrice Générale des Services, Madame la Directrice des Services Techniques, les Agents de la Police Intercommunale, le Garde-Champêtre, l'Agents de Surveillance de la Voie Publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera remise à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie ;
- Monsieur le Président de la CCST – Police Intercommunale ;
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers ;
- Monsieur le Chef de Centre du SAMU ;
- Monsieur le Directeur de la société Dodivers ;
- Monsieur le Président de la CCST – Service assainissement

A Delle, le 13 septembre 2023.

Sandrine JANIAUD LARCHER
Maire de DELLE



Mis en ligne sur le site internet de la commune le 15/09/2023.
par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE.